

Le Clos du Ruisseau

Chemin du ruisseau 4+ 4801 STEMBERT

Clos privé d'exception pour 4 habitations unifamiliales



À VENDRE

Petit clos privé
déjà équipé
n'attendant plus
que votre projet
de construction moderne.

Droits d'enregistrement
à 3% envisageables
sur le terrain.

Voirie et
pré-raccordements
complets inclus au prix.

Vous
êtes ici

Chemin du Ruisseau

4 PARCELLES À BÂTIR DÉJÀ ÉQUIPÉES

Ici commence votre rêve...

Lot 2
799,54m²
+
161m²
de voirie

Lot 1
756,55m²
+
161m²
de voirie

Lot 4
714,08m²
+
161m²
de voirie

Lot 3
842,26m²
+
161m²
de voirie

VENDU

Infos et conditions au 0497/36.35.91 ou info@entr-actes.be

LE CLOS DU RUISSEAU – Clos d'exception privé pour 4 maisons unifamiliales

	Surface terrain	Surface voirie	Surface totale (terrain + voirie)	Prix total hors frais	Soit / m²	Terrain (hors frais)	Droits d'enregistrement si 3% possibles	Droits d'enregistrement si 12,5%	Quote-part voirie + préraccordement égout + eau + électricité + télédistribution (htva 21%)	TVA sur les voiries et constructions - raccordements installés compris	Quote-part au plan de bornage et acte de base (htva)	Total avec droits 3% et tva 21% sur voirie*	Total avec droits 12,5% et tva 21% sur voirie*
LOT 1	757 m²	161 m²	918 m²	95.000 €	103 €	63.702 €	1.911 €	7.963 €	31.298 €	6.573 €	1.000 €	103.484 €	109.535 €
LOT 2	800 m²	161 m²	962 m²	110.000 €	114 €	78.702 €	2.361 €	9.838 €	31.298 €	6.573 €	1.000 €	118.934 €	126.410 €
LOT 3	842 m²	161 m²	1003 m²										
LOT 4	714 m²	161 m²	875 m²	95.000 €	109 €	63.702 €	1.911 €	7.963 €	31.298 €	6.573 €	1.000 €	103.484 €	109.535 €

* Les prix communiqués sont indicatifs et dépendent du statut du candidat acquéreur. Il lui est vivement conseillé de prendre un conseil avisé auprès du Notaire de son choix pour connaître avec précision les frais d'acquisition qu'il devra supporter. Les montant indiqués ne contiennent pas les honoraires et frais des prestations notariales estimées à +- 3.500€.

CE QUE COMPRENNENT NOS PRIX:

Le terrain à bâtir choisi.

La quote-part de 1/4 de la voirie privative (y compris vicinal) comprenant les fondations, les bordures, candélabres, dalles nidagravel, graviers et 4 boîtes aux lettres uniformisées haies communes, etc....

Le préraccordement aux égouts et eaux de pluies décharges, chambres de visites et gestion du relevage des eaux usées depuis la propriété voisine.

Le préraccordement au compteur électrique qui comprenant la viabilisation et le câblage depuis la cabine réseau jusqu'à l'entrée de chaque terrain (1 compteur/terrain).

Le préraccordement à l'eau via un compteur, déjà placé dans une cavette souterraine à l'entrée du clos et l'alimentation réalisée depuis celle-ci jusqu'à l'entrée de chaque terrain (1 compteur/terrain).

Les gaines de raccordement (2) pour l'installation de la télédistribution de son choix.

La quote-part dans l'élaboration de l'acte de base

La quote-part au plan de mesurage permet également au candidat bâtisseur de directement disposer d'un plan "AS BUILT" au format numérique à communiquer à l'architecte de son choix.

CE QUE COMPRENNENT NOS PRIX:

Les droits et frais liés à l'acte ou à l'éventuel crédit financier.

La pose du compteur électrique à la puissance et au choix du futur acquéreur certificats et documents techniques (certibeau, attestations électriques, etc.

Les frais du permis d'urbanisme et d'architecte des constructions projetées.

La quote-part annuelle d'entretien des installations d'égouttage (station de gestion et relevage) due à la copropriété voisine.

La pose de haies ou limites de parcelles de quelque nature que ce soit.

La mise à plat des terres ou l'entretien des parcelles ou de la voirie d'une quelconque façon.

La ou les modifications liées à la voirie en cas de besoins particuliers de l'acquéreur qui en supporterait, seul, l'entièreté des frais.

Plus généralement de tous les frais non cités explicitement comme compris dans les prix de vente ci-dessus.